Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 8 février 2021

PGE : stop ou encore ?

Toute entreprise dont la trésorerie est impactée par l'épidémie peut encore demander un prêt garanti par l'Etat (PGE) jusqu'au 30 juin prochain. Celles qui en ont déjà un pourront demander un report de remboursement d'un an. Mais la demande comme l'offre de crédit dépend plus que jamais de perspectives d'activité incertaines.

Le Prêt garanti par l'État (PGE) a rencontré un franc succès en 2020. Mais il faut nuancer ce constat à l'heure, fatidique, où les banques devaient solliciter les entreprises qui ont été les premières à souscrire un PGE.
Celles-ci avaient répondu à l'invitation du président de la République (16 mars 2020) de garantir 300 milliards de prêts afin de donner un ballon d'oxygène à chacune d'entre elles – quelle que soit sa taille et son statut – dans la limite de 3 mois de chiffre d'affaires ou deux ans de masse salariale pour les entreprises nouvelles et innovantes.
In extremis, il a été convenu le 14 janvier d'un différé d'un an supplémentaire pour le commencement des remboursements de tous les débiteurs qui le souhaitent. Cet accord, conclu entre l'Etat et la Fédération bancaire française va permettre – comme le détaille Philippe Gassend, directeur de l'exploitation de la Banque populaire Méditerranée – à « chaque client ayant souscrit un PGE en avril 2020 de décider de rembourser le capital de son prêt dès avril 2021 ou à partir d'avril 2022. Sont concernés les 10 000 dossiers de prêt que nous avons fait depuis le début de la crise sanitaire pour un montant global de 1,3 milliard sur l'ensemble de notre territoire ». La durée d'amortissement reste inchangée à l'issue de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 8 février 2021

période de franchise, soit entre un et 5 ans.

> **« Les entreprises doivent être maintenues en vie pour que ça reprenne le mieux possible »**

A qui ont bénéficié ces PGE ? « En grande majorité, comme au plan national, à des très petites entreprises et aussi à une large clientèle professionnelle qui représente deux tiers de nos dossiers ». Le couperet s'éloigne un peu pour ces activités, souvent fragiles, qui ont bien du mal à sortir du cash, faute de client. « Environ 15% des entreprises prévoyaient de rembourser leur prêt par anticipation ou à échéance d'un an et ont commencé à le faire ». Le moratoire est donc fort bienvenu pour 85% des entreprises sous PGE dans la situation économique actuelle qui reste anxiogène, l'incertitude vaccinale s'ajoutant à celle d'un énième 'reconfinement' ».
« Sur le plan macro-économique il est plutôt rassurant de constater que les mesures qui ont été prises ont permis une reprise d'activité puissante dès la sortie du premier confinement. Sur le terrain, en revanche, on vit au jour le jour, sans visibilité », convient Philippe Gassend. « Que peut bien faire, au moment des soldes, un commerçant qui vend des vêtements ? Il achète du stock, ou pas ? Il vend tout à -70% pour être sûr d'avoir un peu de cash ? ». Nul ne le sait. La crise dure beaucoup plus longtemps que prévu et beaucoup ont peur de reculer pour mieux sauter dans le vide.

Faites vos jeux…
La bonne nouvelle, c'est que l'on ne débranche pas l'aide dont les entrepreneurs ont besoin. « Les entreprises doivent être maintenues en vie pour que ça reprenne le mieux possible. Notre responsabilité en la matière est importante. Nous mettons en œuvre une capacité de réaction immédiate », souligne Philippe Gassend qui affiche une certaine sérénité. « Les entreprises qui ont été bonnes en 2018, 2019 le resteront certainement demain après avoir essuyé leur coup de Covid ».

Heureusement, l'assouplissement du moratoire de remboursement de crédit accompagne le 'mollissement' de la demande de PGE : 100 milliards avaient été souscrits à la mi-mai 2020, l'année se terminant sur un total d'un peu plus de 130 milliards, dont à peine 600 millions pour les 'PGE saison' destinés aux hôtels restaurants ayant une activité seulement en été ou en hiver. « Les dirigeants n'ont pas envie de se trouver confrontés au mur de la dette ». Celle-ci a cependant atteint un niveau record, pour l'ensemble des entreprises françaises, chiffré cette année à plus de 2000 milliards.
La mauvaise nouvelle, c'est que tous ceux qui ne répondent pas aux critères d'octroi de prêts n'auront plus beaucoup de chances de survivre à cette crise dans les mois qui viennent. Près d'un restaurant sur quatre pourrait ainsi fermer ses portes en France, selon le collectif 'Restons ouverts'.

Les français se sentent en sécurité avec leur banque
En accroissant le risque d'insolvabilité des entreprises et des ménages, la pandémie a fragilisé les banques dont la rentabilité était déjà très faible avant même la crise de 2020. En janvier, le prix de des établissements de ce secteur constituait 16% de l'indice boursier européen mais n'en représentait plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 8 février 2021

que 6% à la fin novembre de l'année dernière.

En cette fin d'année, les français se montraient pourtant particulièrement satisfaits du rôle des banques, selon une étude de la Fédération bancaire française et de l'Ifop menée auprès de 4 000 personnes. La crise sanitaire a même renforcé l'image de l'industrie bancaire française pour 8 citoyens sur 10 qui considèrent qu'elle est un atout pour l'économie, qu'elle finance les entreprises et enfin qu'elle a su faire face aux circonstances.

La crise de 2008 est d'abord passée par là, apportant crédit à la bonne complémentarité des politiques publiques et de l'action des banques. La nouveauté s'illustre aujourd'hui par le consentement grandissant à la numérisation des services, portée sans surprise par le paiement sans contact, plébiscité par près de 75% des clients. Si « la banque idéale devant laisser la possibilité à chacun de recourir à des services sur internet et en agence en fonction des besoins » – note l'étude – les français ont été particulièrement bien servis puisque l'ouverture des agences, la présence des conseillers et leur disponibilité sont également reconnus et salué par trois-quarts de la clientèle.

C'est donc au moment même où les banques semblent avoir remporté le défi de la sécurité sur le plan économique et technologique aux yeux de leurs utilisateurs qu'elles connaissent la plus grande désaffection boursière.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !